

À la fin du troisième trimestre 2022, la dette publique s'établit à 2 956,8 Md€

DETTE TRIMESTRIELLE DE MAASTRICHT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (APU) - TROISIÈME TRIMESTRE 2022

Informations Rapides · 16 décembre 2022 · n° 330



Avertissement

Le calcul de la dette trimestrielle mobilisant des sources comptables moins complètes que celui des comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.

Pour une période donnée, la variation de la dette ne permet pas de déduire le déficit public. Pour passer de la variation de la dette brute au sens de Maastricht au déficit, il faut tenir compte de la variation des actifs financiers et des passifs exclus du périmètre de la dette de Maastricht, dont les primes et décotes à l'émission. En outre, le déficit public trimestriel publié par l'Insee est corrigé des variations saisonnières et de l'effet des jours ouvrables, ce qui n'est pas le cas de la dette trimestrielle.

Les contributions à la dette publique calculées pour les sous-secteurs des administrations publiques ou pour une entité en particulier excluent les dettes vis-à-vis d'autres administrations publiques, la dette publique au sens de Maastricht étant consolidée.

Au troisième trimestre, la dette publique augmente de 40,0 Md€ et s'établit à 113,7 % du PIB

À la fin du troisième trimestre 2022, la dette publique au sens de Maastricht s'établit à 2 956,8 Md€, soit une augmentation de 40,0 Md€, après +6,2 Md€ au trimestre précédent. Exprimée en point de PIB, elle s'établit à 113,7 % (après 113,3 %). À l'instar du trimestre précédent, les administrations publiques ont globalement puisé dans leur trésorerie (-11,6 Md€, après -41,4 Md€) pour subvenir à leur besoin de financement, si bien que la dette nette augmente davantage (+52,7 Md€).

L'augmentation de la dette brute des administrations publiques résulte de celles de l'État et des administrations de sécurité sociale

Au troisième trimestre 2022, la contribution de l'État à la dette publique augmente de 36,4 Md€ après +16,3 Md€ au trimestre précédent. Cette augmentation est de nouveau portée par l'encours de titres négociables de long terme (+38,8 Md€ après +18,0 Md€). En revanche, les dépôts des correspondants du Trésor et les titres négociables de court terme diminuent (respectivement -2,0 Md€ et -0,4 Md€). L'État continue de puiser dans sa trésorerie ce trimestre (-23,6 Md€ après -28,2 Md€), si bien que sa dette nette augmente de 60,6 Md€.

La contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette publique s'accroît ce trimestre (+8,8 Md€ après -9,3 Md€ au trimestre précédent). En particulier, l'augmentation de 9,6 Md€ de la dette à long terme de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) n'est qu'en partie compensée par la réduction de sa dette à court terme (-3,4 Md€). L'endettement de l'Urssaf Caisse nationale (ex-Acoss) augmente sous forme de titres à court terme (+3,7 Md€). L'Unédic diminue de 1,1 Md€ sa dette de court terme.

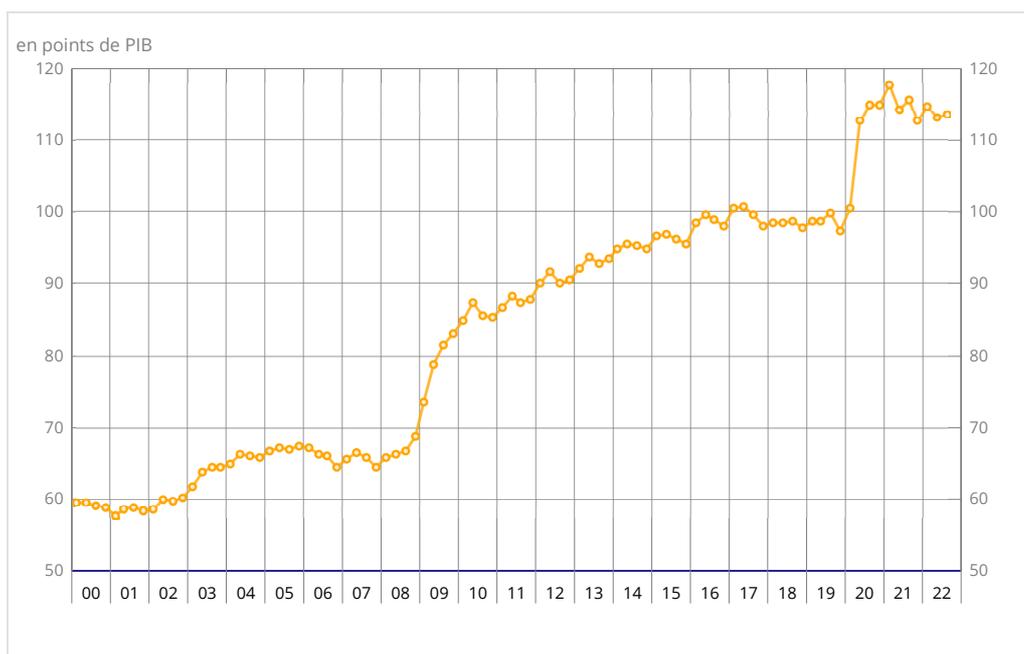
La contribution des administrations publiques locales diminue fortement

La contribution des administrations publiques locales à la dette publique diminue au troisième trimestre (-6,2 Md€ après +2,7 Md€ au trimestre précédent) principalement en raison du désendettement des collectivités locales (-5,7 Md€ dont -2,4 Md€ pour les communes, -2,2 Md€ pour les régions et -1,1 Md€ pour les départements). Les organismes divers d'administration locale complètent cette baisse du fait du désendettement à court terme d'Île-de-France Mobilité (-0,5 Md€).

La contribution des organismes divers d'administrations centrale augmente peu

La contribution des organismes divers d'administration centrale (Odac) à la dette publique augmente légèrement au troisième trimestre (+1,0 Md€, après -3,5 Md€), principalement du fait de l'endettement de SNCF Réseau (+0,6 Md€). France Compétence, Bpifrance Participations et les Universités sont à l'origine du reste de l'augmentation.

Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en points de PIB (*)



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

en milliards d'euros

	2021T3	2021T4	2022T1	2022T2	2022T3
Ensemble des adm. publiques	2840,9	2821,9	2910,7	2916,8	2956,8
en point de PIB (*)	115,6%	112,8%	114,7%	113,3%	113,7%
<i>dont, par sous-secteur, consolidée (*) :</i>					
État	2230,5	2227,5	2292,3	2308,6	2345,0
Organismes divers d'adm. centrale	74,5	74,3	73,0	69,4	70,4
Administrations publiques locales	236,0	245,5	245,1	247,9	241,7
Administrations de sécurité sociale	299,9	274,6	300,2	291,0	299,8
<i>dont, par instrument :</i>					
Dépôts	45,3	45,1	45,8	51,6	49,6
Titres négociables	2505,4	2479,9	2570,7	2571,7	2610,2
<i>court terme</i>	268,1	233,7	248,8	222,6	211,4
<i>long terme</i>	2237,3	2246,2	2321,9	2349,1	2398,7
Crédits	290,2	296,8	294,1	293,5	297,0
<i>court terme</i>	12,4	11,0	10,7	12,1	14,0
<i>long terme</i>	277,8	285,9	283,4	281,4	283,0

(*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

Au troisième trimestre 2022, la dette publique nette augmente de 52,7 Md€

La dette nette des administrations publiques s'élève à 2 651,8 Md€ au troisième trimestre, après 2 599,1 Md€ au deuxième trimestre (soit +52,7 Md€). Elle s'établit à 101,9 % du PIB. L'écart avec la hausse de dette brute au troisième trimestre résulte principalement de la diminution de trésorerie des administrations publiques prises dans leur ensemble (-11,6 Md€).

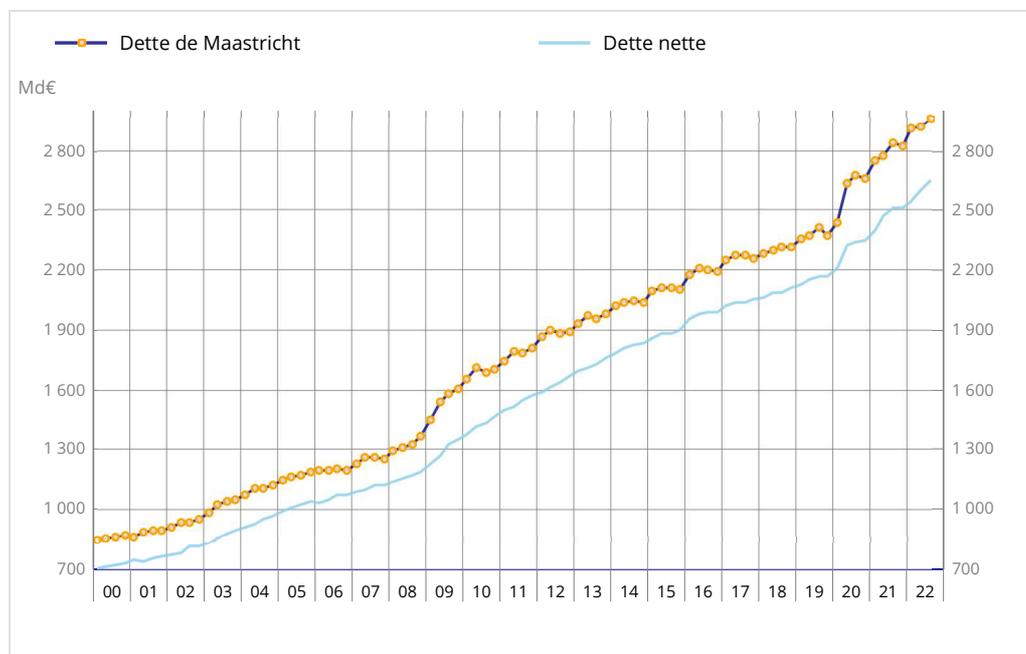
La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en milliards d'euros)

	2021T3	2021T4	2022T1	2022T2	2022T3
Ensemble des adm. publiques	2509,0	2512,8	2546,4	2599,1	2651,8
dont :					
État	2030,3	2034,1	2060,7	2106,7	2167,3
Organismes divers d'adm. centrale	45,9	46,9	45,2	42,5	43,7
Administrations publiques locales	222,0	231,4	230,9	233,5	227,2
Administrations de sécurité sociale	210,8	200,6	209,7	216,4	213,6

Source : Comptes nationaux base 2014 – Insee, DGFIP, Banque de France

Dette au sens de Maastricht et dette nette



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

La valeur globale des détentions en actions cotées et en titres d'organismes de placement collectif augmente au troisième trimestre

Au troisième trimestre 2022, la valeur totale des actions cotées et des titres d'organismes de placement collectif (OPC) détenus par les administrations publiques augmente de 5,7 Md€, pour s'établir à 289,2 Md€. Cette hausse résulte des gains de détention des actions de l'État (+8,4 Md€), gains notamment dus à la valorisation des actions EDF suite à l'annonce du projet de rachat d'actions par l'État. En revanche, la valeur des détentions des Odacs et des Asso diminue, sous l'effet de la baisse du prix des titres (-5,6 Md€) alors que le montant des achats (nets des ventes) s'établit à +2,3 Md€.

Les actions cotées et les OPC détenues par les administrations publiques

(en milliards d'euros)

	2021T3	2021T4	2022T1	2022T2	2022T3
Ensemble des adm. publiques	298,0	317,1	305,1	283,5	289,2
dont :					
État	78,2	85,8	79,9	73,7	82,8
Organismes divers d'adm. centrale	57,6	58,8	56,1	52,9	51,0
Administrations publiques locales	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Administrations de sécurité sociale	162,0	172,4	169,0	156,7	155,3

Source : Comptes nationaux base 2014 – Insee, DGFIP, Banque de France

Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France.

Pour en savoir plus

Au dernier trimestre d'une année, le produit intérieur brut (PIB) utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le PIB annuel en données brutes. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du PIB trimestriel en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.

Les données par sous-secteur institutionnel des administrations publiques qui figurent dans ce numéro d'*Informations Rapides* sont consolidées : sont exclus les passifs du sous-secteur qui sont détenus par le même sous-secteur ainsi que ceux qui sont détenus par les autres sous-secteurs des administrations.

Les chiffres cités dans ce numéro d'*Informations Rapides* sont arrondis à la centaine de millions et peuvent diverger des chiffres recalculés par différence.

Des informations complémentaires (méthodologie, etc.) sont disponibles par l'onglet « Documentation » de la page web de cette publication.

Prochaine publication : le 28 mars 2023 à 7h30

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475